

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DE GESTION FINANCIERE DES ÉLÈVES

Année 2025/2026 - REMPLIR OU COCHER LES ZONES GRISÉES

NE PAS REMPLIR SI VOUS ETES EXTERNES

Les inscriptions à la demi-pension ou à l'internat ne pourront pas être validées
s'il reste une créance à la charge de la famille

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Nom :

Prénoms :

Adresse :

.....

Date de naissance :

Tél du responsable:

COCHEZ LA CASE

Classe 2025/2026

2de 1^{ère} Ter BTS

Pour les Pro et les BTS (sauf secondes PRO)

Tshirt d'atelier remis lors du règlement de 7,50 €

Pour les secondes PRO

Tshirt d'atelier pris en charge par la Région sur subvention EKIPAOU

Régime choisi pour 2025/2026 (voir tableau des tarifs au verso)

Demi-Pensionnaire 4jours (Lun-Mar-Jeu-Ven) DP4J
 Demi-Pensionnaire 3 jours (Lun-Mar-Jeu) DP3J

..... . Externe le vendredi.....

INTERNE avec Demi-Pension 4J au lycée JJ+Internat

INTERNE-sans Demi-Pension au lycée JJ

J'ai pris connaissance du règlement du service de restauration et des tarifs

(Voir site du lycée <http://lycee-jeanjoly.ac-reunion.fr/infos-administratives/demi-pension/>)

Je fournis un relevé d'identité bancaire en tant que responsable légal de l'élève (et demandeur éventuel d'une bourse)

En cas de difficultés financières passagères, je peux solliciter une aide en retirant un dossier fonds social auprès de :

1 - Le bureau de l'assistante sociale du lycée

2 - Le service de gestion

La Rivière Saint Louis le : 2025

Nom et prénom du parent responsable, et signature :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DE GESTION FINANCIERE DES ÉLÈVES

Année 2025/2026 - REMPLIR OU COCHER LES ZONES GRISÉES

NE PAS REMPLIR SI VOUS ETES EXTERNES

Les inscriptions à la demi-pension ou à l'internat ne pourront pas être validées
s'il reste une créance à la charge de la famille

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Nom :

Prénoms :

Adresse :

.....

Date de naissance :

Tél du responsable:

COCHEZ LA CASE

Classe 2025/2026

2de 1^{ère} Ter BTS

Pour les Pro et les BTS (sauf secondes PRO)

Tshirt d'atelier remis lors du règlement de 7,50 €

Pour les secondes PRO

Tshirt d'atelier pris en charge par la Région sur subvention EKIPAOU

Régime choisi pour 2025/2026 (voir tableau des tarifs au verso)

Demi-Pensionnaire 4jours (Lun-Mar-Jeu-Ven) DP4J
 Demi-Pensionnaire 3 jours (Lun-Mar-Jeu) DP3J

..... . Externe le vendredi.....

INTERNE avec Demi-Pension 4J au lycée JJ+Internat

INTERNE-sans Demi-Pension au lycée JJ

J'ai pris connaissance du règlement du service de restauration et des tarifs

(Voir site du lycée <http://lycee-jeanjoly.ac-reunion.fr/infos-administratives/demi-pension/>)

Je fournis un relevé d'identité bancaire en tant que responsable légal de l'élève (et demandeur éventuel d'une bourse)

En cas de difficultés financières passagères, je peux solliciter une aide en retirant un dossier fonds social auprès de :

1 - Le bureau de l'assistante sociale du lycée

2 - Le service de gestion

La Rivière Saint Louis le : 2025

Nom et prénom du parent responsable, et signature :

GRATUITE/CONSEIL REGIONAL/ ACCORDEE AUX LYCEENS INTERNES ORIGINAIRE DES CIRQUES

(sur la part internat)

REPAS FACTURES 1€ POUR TOUS LES DEMI-PENSIONNAIRES AU FORFAIT

La différence est prise en charge par le Conseil Régional

DISPOSITIF DU REPAS A UN EUROS

STATUT	TARIF	Montant pris en charge par la Région	Reste à la charge des familles
Demi-pensionnaire au forfait 3 jours ou 4 jours/semaine	4.35 €/jour	3.35 €/jour	1 €/jour
Interne au forfait qui déjeune au lycée Jean Joly	11.50 €/jour	6.70 €/jour	4.80 €/jour
Interne au forfait qui ne déjeune pas au lycée Jean Joly	7.15 €/jour	3.35 €/jour	3.90 €/jour

L'inscription au service est **ANNUELLE**. Tout TRIMESTRE commencé SERA DU en totalité.

POUR INFO : TARIF CAFÉTERIA

→ FORMULE (Salade ou Sandwich) + dessert : **4,50 euros** en 2025 pour les EXTERNES UNIQUEMENT

→ Recharge de la carte **minimum 5€** pour toutes les prestations (repas, viennoiseries, boissons,...)

→ La perte d'une carte de cantine ou de cafétéria entraînera sa facturation 4 €

GRATUITE/CONSEIL REGIONAL/ ACCORDEE AUX LYCEENS INTERNES ORIGINAIRE DES CIRQUES

(sur la part internat)

REPAS FACTURES 1€ POUR TOUS LES DEMI-PENSIONNAIRES AU FORFAIT

La différence est prise en charge par le Conseil Régional

DISPOSITIF DU REPAS A UN EUROS

STATUT	TARIF	Montant pris en charge par la Région	Reste à la charge des familles
Demi-pensionnaire au forfait 3 jours ou 4 jours/semaine	4.35 €/jour	3.35 €/jour	1 €/jour
Interne au forfait qui déjeune au lycée Jean Joly	11.50 €/jour	6.70 €/jour	4.80 €/jour
Interne au forfait qui ne déjeune pas au lycée Jean Joly	7.15 €/jour	3.35 €/jour	3.90 €/jour

L'inscription au service est **ANNUELLE**. Tout TRIMESTRE commencé SERA DU en totalité.

POUR INFO : TARIF CAFÉTERIA

→ FORMULE (Salade ou Sandwich) + dessert : **4,50 euros** en 2025 pour les EXTERNES UNIQUEMENT

→ Recharge de la carte **minimum 5€** pour toutes les prestations (repas, viennoiseries, boissons,...)

→ La perte d'une carte de cantine ou de cafétéria entraînera sa facturation 4 €